

1
2
3 Avec l'année 2013 s'est éteinte l'ambition du gouvernement de voir la courbe du chômage s'inverser.
4 La politique menée par le gouvernement Hollande, en ne remettant pas en cause la logique
5 économique des gouvernements précédents, ne peut produire que les mêmes effets : absence de
6 reprise économique et augmentation du nombre de chômeurs. Bien plus, les vœux du Président de
7 la République annoncent une accélération des mesures libérales avec de nouvelles coupes dans les
8 dépenses publiques et de nouvelles exonérations de cotisations patronales.
9 Le discours antifiscaliste est repris par un pouvoir qui regrette le poids de l'impôt au lieu de
10 remédier à son caractère injuste et qui participe à l'accroissement de cette injustice notamment en
11 augmentant la TVA.
12 Le président s'apprête à gouverner par ordonnances y compris pour détourner les cotisations de la
13 sécurité sociale en les fiscalisant par le biais de la CSG. Il s'apprête à exonérer le patronat de 35
14 milliards de cotisations familiales qui seront payées par les ménages.
15 Il est donc clair que ce gouvernement ne fait pas, à ce jour, le choix d'améliorer les conditions de
16 travail et le pouvoir d'achat des fonctionnaires, actifs et retraités. Seule une très forte mobilisation
17 semble à même d'éviter une importante dégradation de notre situation.
18
19 Dans ce contexte, le recul de Vincent Peillon sur nos métiers et notre statut n'est pas une mauvaise
20 nouvelle. Le calendrier très serré des discussions, l'absence de contreparties salariales, les
21 nombreuses propositions inacceptables que ce texte contenait, ont provoqué une très grande
22 méfiance dans la profession. La consultation que nous avons menée auprès des collègues de Créteil
23 a reçu 400 réponses. Les résultats sont sans appel :
24 79,2 % ne souhaitent pas voir nos statuts évoluer dans le sens voulu par V. Peillon (3,3 % le
25 souhaitent, 17,4 % ne savent pas).
26 87 % jugent le calendrier initialement prévu inacceptable.
27 83,5 % jugent inacceptable le principe d'une discussion sur ce sujet sans contrepartie financière.
28 61 % considèrent que le remplacement de l'heure de chaire par une pondération est un recul (6 %
29 une avancée, 33 % ne savent pas).
30 84 % pensent que le projet Peillon provoquerait une hausse du temps de travail sans augmentation
31 de revenus.
32 73,5 % jugent insatisfaisante (car offerte à un nombre d'établissements trop limité) la pondération
33 destinée à certains établissements de l'éducation prioritaire (11 % la juge satisfaisante).
34
35 Il est clair que ce projet est rejeté par la profession. En revanche, il a eu le mérite d'ouvrir un débat
36 qui n'est pas refermé. Sur le sujet, notre questionnaire dresse le tableau d'une profession
37 profondément partagée entre ceux qui défendent l'idée que le contexte n'est pas propice à une
38 négociation et qu'il vaut mieux se contenter du statu quo en attendant la reprise économique et ceux
39 qui jugent indispensable une amélioration rapide de nos conditions de travail et de notre pouvoir
40 d'achat. Pour parvenir à des mobilisations massives il va falloir convaincre les premiers que des
41 gains concrets sont possibles. Pour cela, un travail de développement de nos propositions est urgent.
42
43 Dans l'éducation prioritaire, le dispositif de pondération des heures à 1,1 sans plafonnement devrait
44 être expérimenté dès la rentrée 2014 pour une centaine d'établissements dont nous n'avons pas la
45 liste. Cette pondération reste insuffisante. Le SNES Créteil demande qu'elle soit attribuée en
46 décharge du service devant les élèves de manière à améliorer les conditions de travail des collègues
47 de l'éducation prioritaire. Il demande une généralisation immédiate de cette pondération à tous les
48 établissements actuellement classés. Le SNES Créteil s'inquiète par ailleurs de l'évolution des
49 modes d'évaluation de la sociologie des publics scolaires. Le SNES va interpeller la rectrice sur
50 cette question.
51
52 Les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée 2014 peuvent constituer un levier efficace de

53 mobilisation tant les collèges et lycées semblent promis à une dégradation de leur situation. La
54 dotation pour le second degré dans l'académie est nettement insuffisante. D'une part la progression
55 des effectifs scolaires est systématiquement sous-estimée par le rectorat et le ministère. D'autre part
56 le nombre d'ETP créé est nettement en dessous du niveau nécessaire pour absorber l'évolution
57 démographique sous-estimée. Aucun rattrapage de poste n'est prévu par rapport aux dizaines de
58 postes ouverts dans l'urgence entre juillet et septembre dans les collèges et lycées de l'académie. Par
59 ailleurs le SNES dénonce le principe d'allouer 1000 ETP d'heures supplémentaires (86 pour
60 l'académie de Créteil) pour faire face à l'évolution de la démographie scolaire. Ce nouveau principe
61 montre bien la gravité et la persistance de la crise de recrutement, contrairement aux propos du
62 ministre qui claironne que cette crise est résorbée, et souligne le refus d'améliorer les conditions
63 d'enseignement. Enfin ces dotations augurent mal de la mise en place des nouvelles mesures sur
64 l'éducation prioritaire annoncées par le ministère qui refuse de faire paraître la liste des réseaux qui
65 en bénéficieront. Le report au mois d'avril de ces mesures concernant l'éducation prioritaire est très
66 inquiétant. Cela revient à repousser après les élections municipales le traitement d'une question
67 potentiellement explosive s'il s'agit d'annoncer le déclassement d'un très grand nombre
68 d'établissements. Les collèges concernés par l'éducation prioritaire sont dans l'attente de ces
69 annonces et risquent de voir leur possibilité de se mobiliser compliquée par leur caractère tardif. Il
70 est essentiel d'obtenir du ministère qu'il communique toutes les décisions déjà prises.

71
72 La précarité va donc également continuer à se développer. Le record national de 11 % de précaires
73 dans l'académie ne permet pourtant pas d'assurer le remplacement des collègues absents dans de très
74 nombreuses disciplines. Nous continuons à demander la titularisation de tous les non-titulaires. La
75 pétition intersyndicale qui a été diffusée dans les établissements doit continuer à être signée
76 massivement. Nos collègues précaires sont utilisés comme un levier de plus en plus puissant, du fait
77 de l'accroissement de leur nombre, pour fragiliser les statuts des titulaires et cette question concerne
78 à l'évidence tous les collègues.

79
80 Le projet de circulaire ministérielle concernant les épreuves orales de langues vivantes n'est
81 absolument pas acceptable en l'état puisqu'il reprend la notion d'« épreuves en cours d'année ». En
82 LV comme dans les autres disciplines concernées par l'avancée rampante du CCF, le SNES continue
83 à demander des épreuves nationales, terminales et anonymes. Dans l'immédiat, il appelle les
84 collègues à reconduire et généraliser les aménagements que les équipes avaient réussi à imposer
85 dans les établissements l'an dernier de manière à rendre les épreuves le plus équitable possible :
86 retarder la compréhension orale après le mois de février, exiger de l'administration des convocations
87 et un anonymat des copies, toutes choses que la circulaire n'interdit pas. Le SNES Créteil va
88 demander une audience au rectorat pour exiger la mise en place d'une banque académique de sujets
89 que prévoit la circulaire. Il demandera qu'elle soit alimentée par les sujets de l'an dernier : il appelle
90 donc les collègues à ne pas produire de nouveaux sujets.

91
92 La prétention du Ministère d'avoir refondé la formation des enseignant-e-s ne résiste pas à l'épreuve
93 des faits : EAP, contractuels admissibles à temps plein en tant que stagiaires 2014, une formation
94 successive avec un master MEEF coupé en deux par le concours, des stagiaires utilisés comme
95 moyens d'enseignement à mi-temps devant en plus valider leur M2 et payer les frais d'inscription à
96 l'université : ces choix ne sont pas acceptables.

97 Depuis plusieurs années, le volume de formation a considérablement diminué et la mise en place
98 des ESPE dans le cadre de l'autonomie des universités amène à de grandes disparités territoriales.
99 Sur le terrain, les ESPE n'ont pas été mises en place dans de bonnes conditions. Les élections ont eu
100 lieu dans la plus grande précipitation. Les professionnels du 2nd degré n'ont aucun représentant au
101 sein du conseil de l'école de leur propre formation professionnelle.

102 Sur le terrain, les conditions d'entrée dans le métier des professeurs et CPE stagiaires sont toujours
103 aussi difficiles et l'audience intersyndicale au Rectorat du 18 décembre n'a pas apporté de réponse
104 concrète à cette situation. Le SNES Créteil a été à l'initiative d'une semaine de mobilisation des

105 stagiaires début décembre durant laquelle a été rédigé un texte commun, voué à être signé par
106 l'ensemble des stagiaires. Ce texte réclame notamment une décharge pour la mise en place d'un
107 continuum de formation en T1, davantage de transparence dans le processus de titularisation et deux
108 visites-conseil pour tou-te-s. Le secteur « entrée dans le métier » poursuivra son action pour
109 contribuer à la mobilisation des stagiaires. Un nouveau stage de formation syndicale sera organisé
110 début mars.

111

112 Concernant l'orientation, la profession mobilisée l'an dernier avait obtenue des avancées qui
113 risquent d'être balayées par les expérimentations régionales et le projet de loi sur la formation
114 professionnelle. Au plan national, nombre de fermetures de CIO sont annoncées et actées en CTA.
115 Dans l'académie de Créteil, le CIO de Saint-Ouen est actuellement fermé, sauf le mercredi, à la
116 faveur du départ en retraite du personnel administratif. Cette décision a mis les collègues, les
117 équipes des établissements, les élèves et les familles devant le fait accompli. Le SNES-FSU appelle
118 à signer la pétition nationale contre la fermeture des CIO.

119

120

121 Action

122

123 Face à la pression médiatique actuelle qui tend à populariser les idées portées par le FN et toute
124 l'extrême droite y compris le racisme, la FSU appelle à « une journée intersyndicale contre
125 l'extrême-droite, ses idées, ses pratiques » le 29 janvier. Le SNES Créteil appelle les collègues à y
126 participer.

127

128 Le SNES Créteil appelle à poursuivre la campagne menée pour la titularisation de tous les précaires
129 et à signer massivement la pétition intersyndicale sur le sujet.

130

131 Le SNES Créteil soutient la mobilisation des infirmières de l'Education Nationale contre leur
132 changement de statut et de missions qui les retireraient des établissements scolaires. Le SNES
133 Créteil rappelle sa revendication d'équipes pluriprofessionnelles complètes dans les établissements
134 notamment de l'éducation prioritaire.

135

136 Le SNES Créteil appelle à signer et à faire signer la pétition contre la prérentrée au mois d'août
137 2014.

138

139 La CAA de Créteil se prononce pour une décision rapide de grève nationale dans la première
140 quinzaine de février. En effet, ce calendrier permettra en amont l'organisation de très nombreuses
141 heures d'information syndicale sur la question des statuts, des dotations horaires globales et de nos
142 salaires. Une action de grève à cette date permettra également d'unifier les mobilisations locales et
143 d'éviter un repli des équipes sur leur seul établissement. Il est nécessaire de construire un rapport de
144 force pour faire reculer définitivement le Ministre et gagner des améliorations de nos conditions de
145 travail.

146

147

148 Motion adoptée par 23 voix POUR, 2 CONTRE.